

PRÉFACE

La Guyane, comme toutes les régions de France et du monde, a son propre passé, sa propre histoire, sa propre culture.

La Guyane a néanmoins ceci de particulier qu'elle s'est construite sur fond de rencontre entre des peuples originaires du monde entier, qui ont permis, outre la juxtaposition de cultures qui conservent jusqu'à ce jour leurs spécificités propres, la genèse d'une culture nouvelle, inédite : la culture créole guyanaise.

Au-delà de la langue, des chants et des danses propres à la Guyane et constitutives de cette culture, celle-ci trouve son expression dans toutes les composantes de la vie active des habitants du littoral guyanais (principalement), et ce depuis le milieu du XIX^e siècle. C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui découvrir ou redécouvrir les objets artisanaux, les œuvres d'art ainsi que les éléments architecturaux remarquables, témoins d'une époque et d'un mode de vie certes vivants, mais néanmoins représentatifs d'une culture spécifique, et d'une identité qui est la nôtre, ferment de notre vivre-ensemble par-delà nos origines multiples.

A ce titre, la connaissance et la valorisation des patrimoines culturels doivent devenir des leviers du développement culturel guyanais, dans une perspective de développement durable où chaque citoyen doit posséder les outils qui lui permettent de s'approprier son environnement, de prendre conscience de la richesse de son cadre de vie et des valeurs culturelles qui lui sont transmises, d'en être fier et de la revendiquer. C'est à cette fin que la Guyane a inscrit dans son Schéma régional de développement culturel, adopté par l'assemblée plénière en 2012, le développement d'un pôle patrimoine structurant qui traite des questions de patrimoine dans sa diversité : patrimoines bâtis, mais aussi patrimoines naturels, linguistiques ou encore immatériels. Ainsi, le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel, devenu services des Langues et du Patrimoine de Guyane, verra en 2013 ses missions élargies à la connaissance et à la valorisation des langues et des patrimoines culturels immatériels.

Inscrites au calendrier des manifestations de « 2011, année des Outre-mer », les Rencontres Caraïbe-Amazone de l'Inventaire général du patrimoine culturel ont réuni en Guyane, du 23 au 27 novembre 2011, une vingtaine de professionnels du patrimoine de Guyane, du Brésil, d'Haïti, des Antilles, du Guyana, de métropole et du Mali. Ces derniers ont échangé leurs points de vue méthodologiques et scientifiques, et mené une réflexion sur la méthode de l'Inventaire général appliquée aux terrains des Outre-mer.

Les régions et pays voisins travaillent tous dans le même sens, c'est pourquoi je formule le vœu que ces Rencontres deviennent un rendez-vous régulier et produisent une réflexion et des outils au service des réseaux de la recherche et des professionnels du patrimoine, mais aussi des élus et des citoyens de la Guyane et, plus largement grâce aux institutions partenaires, de la zone Caraïbe-Amazone.

Rodolphe Alexandre

Président de la Région Guyane

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de l'année des Outre-mer en 2011, de nombreux événements ont été organisés, en métropole et dans les départements d'Outre-mer, pour mettre en valeur les patrimoines culturels de ces territoires. Je tiens à saluer l'initiative de la Région Guyane, qui a mis en valeur les missions de l'Inventaire général du patrimoine culturel en rassemblant à Cayenne, à Rémire-Montjoly, à Mana, à Awala-Yalimapo et à Saint-Laurent-du-Maroni, des professionnels du patrimoine de la zone Caraïbe-Amazone, dans une approche inter régionale qui est aussi transnationale.

La Région Guyane a été la première collectivité régionale d'Outre-mer à s'approprier les missions de l'Inventaire général, héritées du projet initié par André Malraux et André Chastel en 1964 à savoir recenser, étudier et faire connaître. Ces missions sont désormais inscrites dans la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. La Guyane développe un véritable service pour exercer ces missions et cela doit être particulièrement souligné.

Eloignée de la métropole et partageant avec ses voisins de la Caraïbe et de l'Amazonie une histoire commune et des problématiques identiques concernant la connaissance du patrimoine culturel, c'est avec l'objectif de tisser des réseaux et de partager des expériences que la Région Guyane a organisé ces rencontres. Il était important que la direction générale des Patrimoines, aux côtés de la direction des Affaires culturelles, participe à cette première manifestation. Cela a pris la forme tant d'un soutien financier que d'une contribution de ses services compétents. La Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel et l'Inspection des patrimoines, collègue Inventaire ont ainsi été associés au comité scientifique, à l'organisation, au déroulement du colloque et à la publication de ses actes.

Christian Trézin, inspecteur du collège Inventaire, en charge des Outre-mer, a été un contributeur essentiel à cette publication, assumant ainsi de manière concrète le suivi des recommandations de son rapport devant le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel pour le développement des services en charge de cette mission dans les régions d'Outre-mer.

Les thématiques abordées lors de ces journées intéressent divers services de la direction générale des Patrimoines et plus largement du ministère de la Culture et de la Communication, qui sont donc particulièrement attentifs aux expériences qui se développent dans la zone Caraïbe-Amazone. Le ministère est ainsi présent dans ces territoires dans le cadre de coopérations internationales ; il y développe également des projets concernant l'inventaire et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, au travers de la co-construction de dossiers pour le Patrimoine Culturel Immatériel, au sens où l'entend l'Unesco, sans oublier des thématiques sur le patrimoine culturel littoral ou péri-urbain, pour lesquelles les expériences menées par les régions françaises de la zone Caraïbe-Amazone ont aussi valeur d'intérêt national.

Pour toutes ces raisons, la direction générale des Patrimoines, prenant fortement appui sur la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, se devait de soutenir ce projet, la réalisation *in situ* de ces premières Rencontres et de permettre la publication de ses actes moins de deux ans plus tard. Elle est honorée de pouvoir en assurer la diffusion par une des trois collections nationales, celle des « Cahiers du patrimoine » dont ce sera, symboliquement, le centième numéro.

Vincent Berjot

Directeur général des patrimoines

PRÉSENTATION DES RENCONTRES

Céline Frémaux

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN GUYANE

Alors que l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France a été créé par le ministre de la Culture André Malraux en 1964 dans le contexte de mutation profonde de l'environnement bâti des Trente Glorieuses, les services d'Outre-mer ont été tardivement installés et faiblement dotés, à l'instar du service de l'Inventaire de Guyane, créé en 1999. Il comprenait alors un unique chercheur, qui bénéficiait toutefois du soutien de plusieurs autres services déconcentrés du ministère de la Culture, tel que le service des monuments historiques, ou le service départemental de l'architecture et du patrimoine, et de vacations ponctuelles. Les premières études ont porté sur les patrimoines immobilier et mobilier : enquêtes thématiques sur les maisons créoles, les édifices publics de Cayenne et l'industrie sucrière, enquêtes topographiques sur les îles du Salut, sur la rive droite du Maroni (de Saint-Laurent (Marie-Pascale Malle) à Maripasoula sans oublier les pirogues) et sur la région de l'Aprouague¹.

Après une vacance de poste de trois ans, un nouveau conservateur régional de l'Inventaire a opéré le

transfert du service, en vertu de la loi 2044-809 du 13 août 2004, qui confie la responsabilité des opérations d'inventaire aux régions. Cette loi donne, dans son article 95², un cadre législatif à cet inventaire et reprend, en les élargissant au patrimoine culturel dans son ensemble, les missions « recenser, étudier et faire connaître » définies il y a près de cinquante ans (Philippe Vergain). Si elles sont toujours d'actualité, les missions de l'inventaire ont connu et connaîtront toujours des évolutions. *A fortiori* dans les départements et régions d'Outre-mer, où le constat de la faiblesse des services de l'Inventaire, s'il a pu être lié à des questions administratives, pose aussi la question de l'adéquation des cadres de la mission à des terrains particuliers : ce qui amène à s'interroger sur l'objet même de l'inventaire et sur les ressources méthodologiques propres à construire les procédures adaptées à cet objet. Alors que les services de l'Inventaire en France ont été transférés aux régions dans les faits depuis 2007, il était temps de faire un point sur la question de l'application en Outre-mer des procédures de l'inventaire, rodées en métropole, mais parfois inadaptées aux terrains extra-européens (Christian Trézin).

LES RENCONTRES CARAÏBE-AMAZONIE DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Ces Rencontres, inscrites au calendrier des événements de « 2011, année des Outre-mer », constituent le second rendez-vous scientifique d'envergure organisé en Guyane en 2011, rassemblant des professionnels du patrimoine reconnus au plan international, après le colloque « Patrimonialisation et développement dans la Caraïbe et les Amériques » qui s'est tenu au mois de mars à l'Université des Antilles et de la Guyane. Il faut voir la volonté déterminée de la Région Guyane de préserver et de mettre en valeur les richesses culturelles du territoire, non seulement pour mieux les faire valoir aux yeux des visiteurs et des curieux du monde entier mais aussi aux yeux des Guyanais eux-mêmes, dont l'intérêt pour le patrimoine va croissant.



Les participants des Rencontres en visite à Mana, 25 novembre 2011. Eglise Saint-Joseph (1840), classée au titre des monuments historiques en 1987. © Région Guyane – Inventaire général du patrimoine culturel, 2011.

Pour ce faire, l'Inventaire général mène un travail de recherche approfondi, délivre un état des lieux, une carte d'identité du territoire qui permet de localiser, d'identifier et de qualifier l'ensemble des objets qui forment le paysage urbain ou rural. Par ses enquêtes topographiques menées sans exclusive, il contribue activement à l'élargissement de la notion de patrimoine, étudiant avec la même rigueur l'usine et l'église, l'habitation coloniale et la maison créole. Il permet une connaissance fine du patrimoine culturel, tel qu'il est vécu par les habitants et tel que les habitants le représentent. Cette connaissance est une condition essen-

tielle et incontournable de l'appropriation et de la valorisation de la culture régionale (Michel Colardelle) et l'une des priorités du Schéma régional de développement culturel de la Guyane adopté par la collectivité en 2012.

Le discours du ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand, à l'occasion du lancement de l'année des Outre-mer, le 12 janvier 2011, situait l'Outre-mer comme étant pour le territoire métropolitain un laboratoire en matière culturelle et souhaitait que l'année des Outre-mer suscite un « décentrement du regard ». Le service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Guyane, tout en ressentant un besoin de rapprochement avec les autres départements d'Outre-mer, notamment les Antilles, a décidé d'aller plus loin, en privilégiant les relations en matière d'inventaire du patrimoine avec ses voisins : le Brésil, le Suriname (malheureusement non représenté) et le Guyana, mais aussi Haïti. En écho à la politique de cohésion de l'Union européenne, la Région Guyane a en effet pris le parti, en dépit des difficultés logistiques et linguistiques, de renforcer les échanges d'expérience au niveau territorial approprié, qu'il soit interrégional, transfrontalier ou transnational. A ce sujet, les liens avec les pays limitrophes, même si ces derniers ne sont pas européens, même s'ils ne partagent pas la même langue officielle, sont parfois plus pertinents qu'avec la métropole. C'est le socle d'une culture caribéo-amazonienne qui est partagé entre les pays du plateau des Guyanes, le Brésil et Haïti.

Ces Rencontres ont été organisées grâce au partenariat de l'Institut du patrimoine historique et artistique national (IPHAN, Brésil) et de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN, Haïti).

Elles ont été financées par la Région Guyane, le ministère de la Culture et de la Communication, le Fonds de coopération régionale, le Comité du tourisme de Guyane et soutenues par les communes guyanaises de Awala-Yalimapo, de Mana, de Rémire-Montjoly et de Saint-Laurent-du-Maroni.

L'objectif de ces Rencontres était de répondre :

– à la nécessité de constituer un réseau de professionnels de l'Inventaire général qui ont en commun l'éloignement de la métropole et partagent entre eux et avec des pays voisins (Brésil, Suriname, Guyana, Haïti) des contextes culturels spécifiques ;

– à la demande de mieux connaître la méthodologie de l'Inventaire général pour en préciser les conditions d'application à ces contextes spécifiques et les conditions de son appropriation par les acteurs de la zone Caraïbe-Amazone.

DES ÉCHANGES ET DES PROJETS

Ces Rencontres ont non seulement permis de créer un réseau de professionnels de la zone Caraïbe-Amazone, mais aussi de sensibiliser les habitants et les élus aux missions de l'Inventaire et à leur impact en matière de développement de la connaissance, de développement touristique et économique, de formation ou encore de cohésion sociale. Elles ont été l'occasion de visiter des sites patrimoniaux de Guyane, dont la connaissance et la mise en valeur sont particulièrement tributaires du travail de l'Inventaire, ou qui font l'objet d'opérations en cours, expérimentales à bien des égards (prise en compte du patrimoine immatériel, inventaire participatif par des jeunes en chantier d'insertion).

Les synthèses et les études de cas développées lors de ces Rencontres et retranscrites dans le présent ouvrage, décrivent les inventaires qui se pratiquent en Guyane (Marie-Pascale Malled, Jean-Paul Leclercq) aux Antilles (Bruno Kissoun), au Brésil (Ana Gita de Oliveira, Maria Regina Weissheimer), au Guyana (Nirvana Persaud), voire plus loin en Haïti (Elsoit Colas) et même au Mali (Moulaye Coulibaly). Dans tous les territoires représentés, la volonté de mieux protéger, conserver et valoriser les patrimoines, qu'ils soient matériels et immatériels, est affirmée. Les questions de méthodes d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, tel que défini par l'Unesco (Séverine Chachat), ont été très présentes. La prise en compte de ce nouveau champ patrimonial entraîne une reconsidération des grilles du savoir elles-mêmes. Le savoir académique doit être complété par les savoir-faire, les savoirs traditionnels, etc. La prise en compte délicate et urgente du patrimoine culturel immatériel, pour laquelle différents outils sont expérimentés en métropole, au Mali et sur le continent sud-américain, impose de porter une attention particulière aux différentes représentations du patrimoine qui peuvent coexister sur un territoire. Ce qui fait patrimoine, encore faut-il que la notion soit définie pour être partagée, ne peut plus être désigné par la seule expertise scientifique qui attribue des valeurs

(scientifiques, historiques, esthétiques, culturelles et patrimoniales...) à des « objets » repérés, sélectionnés et étudiés. Ces éléments doivent rencontrer une appropriation par une « communauté » (entendue au sens large, du village à l'État en passant par des communautés linguistiques et/ou ethniques) pour devenir réellement un patrimoine. Ainsi en est-il de l'expérience brésilienne dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, débutée dès 2004. La politique adoptée est ancrée sur la notion de « consentement » des détenteurs du patrimoine et est encouragée par des appels d'offre portant sur des inventaires, des études et des recherches (Dalmo Vieira Filho). Elle met également au centre de ses préoccupations la relation entre culture et nature, susceptible d'atteindre de nouvelles frontières du patrimoine. A l'instar du Brésil, le service de l'Inventaire général de la Région Guyane participe ou initie des opérations d'inventaire participatif, dans les villages amérindiens de Awala-Yalimapo et du haut-Maroni (Marion Trannoy et Mataliwa Kulijaman), qui privilégieront le regard des communautés sur leur environnement culturel.

Des collaborations fructueuses existent déjà entre plusieurs des pays représentés (Pascal Gombauld, Marc Pabois, Moulaye Coulibaly, Elsoit Colas, Christian Trézin), qui ne demandent qu'à être prolongées ou renouvelées. De ces Rencontres, outre le bénéfice des échanges et du partage d'expériences, il ressort que la mise en place de programmes de recherche transfrontaliers et interrégionaux permettrait de constituer des référentiels communs et de faire évoluer les vocabulaires et les systèmes descriptifs en fonction des spécificités, notamment linguistiques (Christian Trézin). Il semble préférable d'ancrer les échanges sur des projets et des problématiques bien circonscrites, qui puissent servir de plate-forme à une plus large communauté d'actions (Philippe Vergain). Parmi les préoccupations partagées, la communication des données est une question récurrente, du point de vue technique de l'interopérabilité des systèmes documentaires (Anne Pajard, Christian Trézin), mais aussi du point de vue de l'appropriation par les agents locaux, qui passe par la restitution immédiate (Dalmo Vieira Filho).

